

Règlement Jeu Concours Urban Jump Orangina

REGLEMENT JEU CONCOURS Mars / Avril 2023

« TENTEZ DE GAGNER Une Apple Watch SE, Des AirPods Pro et une Enceinte Marshall Stanmore II »

Tirage au sort le 2 Mai 2023

Article 1 : Organisation

Votre parc de jeux Urban Jump organise un jeu concours dont le tirage au sort aura lieu le Mardi 2 Mai 2023.

Article 2 : Participants et conditions de participation

2.1 Toute personne qui s'est acquittée d'une boisson Oasis saveur Thé Pêche pourra participer au jeu concours. Il devra se rendre à l'accueil du parc pour obtenir son QRcode qui permettra de compléter le formulaire de participation. Suite à l'envoi du formulaire il pourra prétendre au tirage au sort le 2 Mai 2023.

2.2 Le participant gagne dès lors que le numéro du billet qu'il a acheté est tiré au sort.

2.3 L'élimination immédiate du participant au jeu concours peut être effectuée sans délai ni préavis, s'il s'avère qu'il y a eu tricherie.

2.4 La participation au jeu concours implique l'acceptation pure et simple par le participant, sans aucune restriction ni réserver, du présent règlement.

Article 3 : Dotation

3.1 Le jeu concours est doté de 3 lots comprenant :

- Des AirPods Pro, Une apple Watch SE et Une enceinte Marshall Stanmore II pour l'ensemble des parcs Urban Jump sur le territoire Français. Règlement disponible à l'accueil des parcs participants

3.2 Une fois le tirage au sort effectué, les gagnants seront informés du lot qui leur revient. La liste des gagnants sera par ailleurs consultable à l'accueil du parc.

Article 4 : Tirage au sort et retrait des lots

4.1 Les lots seront attribués par tirage au sort

4.2 Il ne sera attribué qu'un seul lot par billet gagnant.

4.3 La date limite de retrait des lots est fixée au 30 Juin 2023. Au-delà de cette date les lots restants seront retirés au sort.

Article 5 : Limitation de responsabilité

L'organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de l'organisation du jeu concours, notamment si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté, il est amené à annuler, écourter, proroger ou reporter le jeu concours.

Article 6 : Dépôt et consultation du règlement

Le règlement du jeu concours peut être obtenu gratuitement sur le site internet <http://urban-jump.com>

Article 7 : Données à caractère personnel

7.1 Les informations nominatives recueillies dans le cadre du jeu concours sont traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce jeu concours, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

7.2 Les participants bénéficient auprès de l'organisateur, seul destinataire de ces informations, d'un droit d'accès, de rectification et d'annulation des informations recueillies sur tout formulaire d'inscription les concernant.

Article 8 : Contestation et litiges

8.1 Toute contestation relative à ce jeu concours devra obligatoirement intervenir par écrit, dans un délai maximum de 7 jours à compter de la date de publication de la liste des gagnants à l'accueil du parc.

8.2 Le présent règlement est régi par la loi française.